

## Assemblée Générale Ordinaire Procès verbal

Le 13 novembre 2025 à 20h à Saint Etienne de Saint Geoirs

L'assemblée générale est ouverte à 20h par Antoine Degroote, Président. Régis Ruffinatti est désigné comme secrétaire de séance.

La feuille de présence et les pouvoirs sont annexés au compte rendu. Ont pouvoir :

Antoine Degroote, pouvoir de Mathilde Granier

Muriel Monange, pouvoirs de Sophie VALLET, Corinne KONG WIN CHANG, Marion DAULLE, Alexandre CAYON GLAYERE

### Rapport moral sur l'année 2024

L'assemblée générale constitutive de l'association s'est tenue le 22 mai 2024, le lendemain du dépôt du pré-projet de la CPTS auprès de l'ARS. Le 17 juin, il était validé.

Cela a permis de poursuivre la construction du projet de santé souhaité par les adhérents. Pour cela, la CPTS a signé une convention de financement le 5 novembre 2024 afin de disposer des moyens pour indemniser les professionnels pour leur participation aux travaux, de rémunérer les conseils nécessaires pour finaliser le projet et d'embaucher un coordinateur.

Le projet a été alors présenté à l'ARS et à la CPAM de l'Isère et le contrat signé le 19 décembre 2024. C'est à partir de début 2025 que le projet sera mis en œuvre.

Soumis au vote, le rapport moral est adopté à l'unanimité

### Rapport financier sur l'année 2024

Maxime Tellier, trésorier de la CPTS, présente les comptes arrêtés au 31/12/2024.

Les charges de l'exercice 2024 se sont élevées à 16340€ réparties comme suit :

- Achats et charges externes : 14029€ dont 8832€ au titre de l'indemnisation des participants aux groupes de travail et des membres du bureau et 4658€ en rémunération de conseils pour la construction du projet de santé
- Impôts et taxes pour 8€
- Salaires et charges sociales pour 2303€ représentant le salaire du coordinateur sur la période

Une subvention de 16340€ a été versée par l'ARS.

Le résultat de l'exercice est donc nul et il n'a donc pas d'affection du résultat à effectuer.

Soumis au vote, le rapport financier est adopté à l'unanimité

### Désignation d'un commissaire aux comptes

Considérant que le montant des subventions perçues en 2025 seront supérieures au seuil nécessitant la désignation d'un commissaire aux comptes, le trésorier propose au vote la résolution suivante : l'assemblée décide de nommer un commissaire aux comptes et charge le président d'en choisir un et de signer sa lettre de mission.

Soumise au vote, cette résolution est adoptée à l'unanimité

### Élection des administrateurs

Conformément à l'article 9.1 des statuts le président organise le tirage au sort de 3 administrateurs qui seront considérés comme sortant. A l'issue du tirage au sort Emilie Monnet, Doriane Ginon et Floriane Hély-Joly sont sortantes.

Le président présente la liste des administrateurs démissionnaires :

Corine Zami, Jean Baptiste Rouvière, Corinne Faubel, Dominique Héloir, Gilles Bourdon, Alexandra Genthon, Pierre Szymezak.

RR

AD

Des élections sont organisées pour désigner 6 nouveaux administrateurs. Au terme des opérations de vote sont élues à l'unanimité :

Aurélie Bourdat – administratrice du collège 1

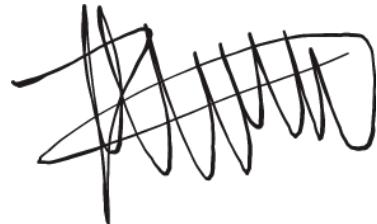
Emilie Monnet, Doriane Ginon et Floriane Hély Joly – administratrices du collège 2

Lina Bounaj et Marine Loizy – administratrices du collège 4

L'assemblée générale est levée à 22h



Le Président  
Antoine Degroote



Le secrétaire de séance  
Régis Ruffinatti

---

Titre	PV de l'AG à signer
Nom du fichier	20251113_PV_AGO.pdf
Identifiant du document	994f20d8a5ad860d8cdb6d976193641f49e98321
Format de date de la piste d'audit	DD / MM / YYYY
État	● Signé

---

## Historique du document

 ENVOYÉ	<b>09 / 12 / 2025</b> 08:27:31 UTC+1	Envoyé pour signature à Antoine DEGROOTE (docteur.degroote.antoine@outlook.fr) and Régis RUFFINATTI (ruffinattiregis@gmail.com) depuis infos@astrantia-sc.com IP: 92.184.112.60
 CONSULTÉ	<b>09 / 12 / 2025</b> 10:09:23 UTC+1	Consulté par Antoine DEGROOTE (docteur.degroote.antoine@outlook.fr) IP: 195.135.88.121
 SIGNÉ	<b>09 / 12 / 2025</b> 10:09:53 UTC+1	Signé par Antoine DEGROOTE (docteur.degroote.antoine@outlook.fr) IP: 195.135.88.121
 CONSULTÉ	<b>09 / 12 / 2025</b> 11:13:58 UTC+1	Consulté par Régis RUFFINATTI (ruffinattiregis@gmail.com) IP: 92.184.145.96
 SIGNÉ	<b>09 / 12 / 2025</b> 11:39:17 UTC+1	Signé par Régis RUFFINATTI (ruffinattiregis@gmail.com) IP: 92.184.145.96
 TERMINÉ	<b>09 / 12 / 2025</b> 11:39:17 UTC+1	Le document a été terminé.